

L’Affaire Ducharme

Myrienne Pavlovic

Volume 6, Number 1, Fall 1980

Gilles Marcotte

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/200251ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/200251ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l’Université du Québec

ISSN

0318-9201 (print)

1705-933X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pavlovic, M. (1980). L’Affaire Ducharme. *Voix et Images*, 6(1), 75–95.
<https://doi.org/10.7202/200251ar>

L'Affaire Ducharme

par Myrienne Pavlovic

En 1966 paraissait, à Paris, le roman d'un très jeune écrivain québécois, inconnu et décidé à le demeurer. *L'Avalée des avalés* témoignait toutefois d'une grande maturité littéraire, et la polémique s'engagea bientôt sur l'identité et même sur l'existence de Réjean Ducharme, alors qu'était mise en doute l'authenticité de l'œuvre éditée par Gallimard. La stupéfaction des lecteurs devant un phénomène, un livre si peu communs, faisait de la publication de *L'Avalée* un véritable événement littéraire.

Je me suis intéressée récemment à l'accueil qu'a reçu, au Québec, le roman de Ducharme. Il m'importait de savoir si, et comment, la critique qui sanctionnait par des articles l'intégration de l'œuvre à l'institution littéraire, parvenait à acculturer *L'Avalée des avalés*. Mais comment aborder une étude de l'accueil réservé par la presse québécoise à *L'Avalée*, sans examiner au préalable la teneur des nombreux textes consacrés à ce qu'il est maintenant convenu d'appeler L'AFFAIRE DUCHARME ?

L'étude que je vous propose, et qui constituait la première partie de ma recherche¹, dresse les principaux jalons de cette Affaire.

* * * * *

« Réjean Ducharme (s'il existe) est-il l'auteur de *L'Avalée des avalés* ? »²

Dès avant la publication du roman, journalistes et chroniqueurs répandent, comme une traînée de poudre, la nouvelle qu'un jeune Québécois de vingt-quatre ans, tout à fait inconnu des milieux littéraires, publiera chez le prestigieux éditeur français Gallimard, un *premier* roman³.

Une entrevue qu'accorde l'auteur à Gérard Godin dans le magazine *MacLean*⁴ apprendra aux lecteurs qu'un manuscrit envoyé par Ducharme au Cercle du Livre de France à Montréal a été refusé par l'éditeur, M. Pierre Tisseyre. Il s'agissait en fait du manuscrit de *L'Océantume*, présenté par Ducharme en quatre cahiers. Mais il y a confusion, et la polémique s'engage bientôt; croyant que le manuscrit refusé par Pierre

Tisseyre était celui de *L'Avalée* (comme le laisse supposer l'éditeur mont-réalais dans une lettre à Henri Tranquille, dont il autorise la publication dans *Sept-Jours*⁵), les chroniqueurs, irrités, en viennent rapidement à prétendre, comme le résume Jean Basile, que «les éditeurs montréalais ne connaissent pas leur travail puisqu'ils ont laissé échapper un livre «génial» (selon Claude Mauriac, Alain Bosquet, Alain Pontaut, le *Toronto Star*, par ordre chronologique)⁶». Plusieurs se demandent même «si nos éditeurs ne décourageaient pas parfois des talents et ne rejetaient pas des oeuvres valables. Il reste malheureux, a-t-on pensé dans le cas présent, que Pierre Tisseyre en recevant les manuscrits de Réjean Ducharme n'ait pas eu l'étincelle qui illumina chez Gallimard le lecteur pourtant débordé et peut-être prévenu contre les romans canadiens⁷».

Réjean Ducharme précise donc de nouveau, dans des lettres qu'il adresse au *Montréal-Matin*⁸ et au *Devoir*⁹, que le texte qu'a lu le directeur du CLF était celui de *L'Océantume* : *L'Avalée* étant le seul roman publié, M. Tisseyre ne peut donc affirmer que «les trois manuscrits... (qu'il) a eus entre les mains ont été considérablement retravaillés¹⁰.

Mais la mise au point semble passer inaperçue ou du moins être vite occultée puisque de nombreux critiques continueront à commenter dans leurs textes le fait que *L'Avalée* a été «refusé» par le Cercle du Livre de France, et que Ducharme a d'abord été publié à Paris¹¹.

S'il n'y avait eu dans la mêlée que les titres *L'Avalée des avalés* et *L'Océantume*, il aurait peut-être été plus simple de mettre un terme à cette polémique. Mais un troisième titre, *Le Nez qui voque*, puis un quatrième, *La Fille de Christophe Colomb*, dont on annonce la parution imminente, ajoutent à la confusion des esprits. Les versions pullulent, quant à l'ordre de rédaction des romans, l'ordre dans lequel ils ont été soumis aux éditeurs (qu'il s'agisse du CLF ou de Gallimard), celui dans lequel les manuscrits ont été acceptés par Gallimard et celui dans lequel il seront publiés.

J'ai commencé plusieurs romans, mais après la douzième page j'en avais assez, je jetais ça au panier. Un jour je me suis dit : celui-là, peu importe comment je vais le finir, il faut que je le fasse. Je l'ai appelé *L'Océantume*. (...) J'ai écrit : Éditions Gallimard, Paris, France, sur l'enveloppe, j'ai collé un timbre de dix cents dessus et au lieu de le jeter au panier, je l'ai jeté dans la boîte à malle, avec deux autres romans que j'avais faits entre-temps... — Lequel de vos romans vont-ils publier ? — J'ai signé pour *L'Océantume*, mais ils vont publier les trois, en commençant par *L'Avalée des avalés*¹².

Pourtant, Pierre Saint-Germain, correspondant de *La Presse* à Paris, annonce dans un texte publié le 22 octobre 1966 qu'au cours d'un entretien chez Gallimard avec Dominique Aury (membre du comité de lecture des Éditions Gallimard) et Marcel Arland (un des rédacteurs en chef de *La Nouvelle Revue Française*), il a appris «que, outre *L'Avalée des avalés*, Gallimard a accepté deux autres livres de Ducharme. Un roman, *Le Nez qui*

voque (sic) et une épopée, *La Fille de Christophe Colomb*. (...) Ces deux ouvrages seront publiés dans quelques mois. (...) Ducharme a soumis un troisième roman, *L'Océantume*, qui n'est pas encore accepté¹³».

Le Devoir publie enfin la lettre que Réjean Ducharme avait adressée à Jean Basile, dans laquelle il précisait :

Ce qui m'a surtout déplu dans ce que j'ai lu, c'est une interprétation sans fondement de la petite histoire de la publication de mes romans. (...) Après signature de mon contrat avec les «Éditions Gallimard» (contrat établi pour *L'Océantume*), j'ai soumis le manuscrit de *Le Nez qui voque* qui a été lui aussi accepté (c'était en mars de cette année, je crois). J'ai ensuite écrit *L'Avalée des avalés* d'après un vieux manuscrit, et c'est ce roman que mon éditeur a voulu publier d'abord¹⁴.

Mais le jour même où *Le Devoir* reproduit dans ses pages cette lettre de Ducharme, *La Presse* publie une entrevue de Luc Perrault avec un des amis de l'écrivain. Constant Lavallée rappelle qu'il a habité un été durant avec Réjean Ducharme rue Maplewood et que la formule de contrat envoyé par Gallimard concernait «un recueil de poèmes: *La Fille de Christophe Colomb*¹⁵».

De toutes ces versions se dégage toutefois une certitude: le jeune auteur a déjà terminé beaucoup de manuscrits. Un article distribué par la Presse Canadienne note que l'éditeur français, «abasourdi par sa découverte», a choisi de publier deux romans (*Le Nez qui voque* et *L'Océantume*) dans «*l'amoncellement* des manuscrits reçus (poèmes, pièces, romans, etc.)¹⁶».

Une entrevue de Yvan Mornard avec André Bertrand («jeune romancier en quête d'éditeur»), dans *Jeune-Québec*, contribue à rendre encore plus sceptiques chroniqueurs et journalistes quant à la précocité du prolifique Ducharme. «J'ai feuilleté quelques manuscrits, ce qui a fâché Ducharme, dira André Bertrand. Le titre ressemblait à quelque chose comme *L'Histoire de Christophe-Colomb* ou *Les Filles de Christophe Colomb*. Il a dit compter le publier. Il a dit qu'il avait six manuscrits de terminés, dont trois ou quatre sont acceptés par Gallimard¹⁷».

L'Affaire prend des proportions inattendues, ou du moins, peu habituelles; chacun s'interroge sur cette personnalité littéraire dont on ne sait rien, sinon ce que l'auteur veut bien dire de lui-même en se présentant au lecteur dans un court texte imprimé sur le rabat de la couverture de *L'Avalée*. On essaie de le rejoindre pour des entrevues, mais Ducharme fuit littéralement les journalistes, changeant de domicile à tous les deux ou trois jours et réitérant sa volonté de demeurer anonyme:

Ma famille dit déjà que je suis un écrivain, qu'il y a un écrivain dans la famille et que je vais être publié à Paris et je n'aime pas ça. Je ne veux pas que ma face soit connue, je ne veux pas qu'on fasse le lien entre moi et mon roman. Je ne veux pas être connu. (...) *Je ne veux pas être pris pour un écrivain*¹⁸.

Si certains, intrigués, respectent toutefois la volonté de Ducharme, d'autres, nombreux, insistent pour que l'auteur se manifeste, prouve ainsi qu'il existe vraiment et que le patronyme «Ducharme» ne cache pas un canular.

«Car enfin, M. Ducharme, vous représentez-vous la grande Colette sous le numéro d'une boîte postale? Gide incognito? Sartre anonyme? Saint-Exupéry se cachant? Péguy se terrant? Impossible. D'ailleurs, les fantômes ont régressé au fur et à mesure que l'homme a avancé¹⁹».

Les rumeurs de toutes sortes commencent effectivement à circuler dans les milieux littéraires français et québécois.

«Devant le succès grandissant de ce roman, les rumeurs enflèrent et l'œuvre fut attribuée avec plus ou moins d'humour ou d'ignorance à des écrivains ou à des journalistes déjà connus. Tout ce que l'on possédait du nouveau romancier était une photo de jeune homme, à l'air de premier communiant, et quelques détails vagues sur sa famille qui habitait un petit village des environs de Sorel²⁰».

L'Avalée, lors de sa parution, connaît en effet un succès retentissant. Le livre est immédiatement traduit «en anglais, en espagnol, en allemand et dans une langue scandinave²¹ puis une maison d'édition québécoise en acquiert le «copyright pour le Canada et publie le texte intégral dans un format de poche²²», malgré protestations et procès.

On parle à son sujet de «découverte du siècle²³», et les livres se vendent à un rythme très rapide : «tirant à 3,500 copies chaque fois, ce qui constitue un chiffre impressionnant pour la France, Gallimard a fait deux rééditions depuis la première parution de *L'Avalée*, en septembre. Pour un premier roman, le chiffre des ventes serait très élevé²³». Pierre Saint-Germain, de Paris, affirme quant à lui que «*L'Avalée des avalés* a été tiré la première fois à 4,500 exemplaires²⁴».

Le livre, de plus, a été lancé dans la course pour l'obtention du Prix Goncourt; parrainé par plusieurs critiques littéraires et écrivains français de renom, il jouit de beaucoup de faveur²⁵.

«Selon une dépêche en provenance de L'AFP, Réjean Ducharme serait l'un des six noms qui, lors des délibérations préliminaires du Jury du Prix Goncourt (décerné à Paris le 21 novembre), aurait été retenu en vue du déjeuner final. Cela en soi mériterait que l'on s'y attarde, car ce simple fait est déjà une petite consécration littéraire dans la vie parisienne²⁶».

«Si jamais le livre devait remporter le prix Goncourt ou un des grands prix littéraires français, il se pourrait que 100,000 autres copies se vendent automatiquement²⁷».

Avec le succès grandissant de *L'Avalée*, deux rumeurs quant à la véritable identité de Ducharme et à l'authenticité de l'œuvre éditée par Gallimard, trouvent cependant un écho particulièrement fort dans les journaux québécois²⁸.

Le journal français d'extrême-droite *Minute!* lance d'abord la nouvelle que les deux photos de Ducharme mises en circulation sont celles d'un étudiant mort et que *L'Avalée* est l'œuvre d'un diplomate ou d'un universitaire. *Minute!* dit tenir ses informations d'un journaliste québécois dont il lui est impossible de révéler l'identité.

Si à Paris on émet de sérieuses réserves sur *Minute!*, connu, semble-t-il, pour son goût du sensationnalisme, la nouvelle trouve ici des commentateurs dans plusieurs journaux, dont les opinions seront polarisées autour du *Devoir* d'un côté, et des journaux « étudiants » de l'autre (*Jeune-Québec* et *Le Quartier Latin* essentiellement).

*Le Devoir*²⁹ résume le premier les propos de *Minute!*, semble trouver la rumeur farfelue, mais demeure toutefois sur ses gardes. Beaucoup plus tôt dans la saison, Jean Basile y avait signé un texte très ambigu tentant de faire le point sur l'Affaire Ducharme :

Essayons quand même d'éclaircir le tableau sur un point important. Réjean Ducharme est maître de ses livres. Il a signé *L'Avalée des avalés*. C'est donc bien de son livre qu'il s'agit, car la signature de l'auteur fait foi. On lui aurait fait subir des corrections? Possible et pourquoi pas, si cela est? La plupart des critiques français ont déploré que *L'Avalée* soit un peu long³⁰. Tout le monde le savait sans doute chez Gallimard. Il leur aurait été facile de couper le livre mais cela n'a pas été fait. C'est à leur honneur. Il nous reste, à nous lecteurs, de considérer ce que l'on lit sous la signature d'un auteur comme appartenant à l'auteur. Verlaine a peut-être « corrigé » ou dirigé le jeune Rimbaud. L'œuvre de Rimbaud est-elle à Verlaine? Dans le problème qui nous préoccupe, il faut pas chercher midi à quatorze heures. Il me paraît évident que l'œuvre de Ducharme appartient à Ducharme, qu'on l'aime ou qu'on ne l'aime pas, puisqu'il en assume la paternité officiellement³¹.

De son côté, André Bertrand, dans «Le Nouveau Cahier» du *Quartier Latin*, avait fait une critique très sévère de Ducharme et de *L'Avalée* :

Depuis le lancement de son livre, on a fait de Réjean Ducharme l'écrivain des écrivains, on a prétendu que cette homme de 24 ans était un enfant prodige et que *L'Avalée des avalés*, version Gallimard, avalerait pour ainsi dire le Goncourt. Il se peut.

Hier, quand on a ramené du Nouveau Monde une demi-douzaine de sauvages, toute l'Europe n'a-t-elle pas fait la révérence et baisez-moi? A-t-il seulement des plumes, Réjean Ducharme? Est-ce qu'il parle iroquois? Est-ce que le lecteur doit s'agenouiller devant lui et dire avec d'autres pour la millième fois : « Mon Dieu, mon Dieu, quelle merveille! Vive la littérature! Vive le Québec!» NON. Une vessie ne sera jamais une lanterne et Réjean Ducharme, ni Rimbaud, ni Céline, bien qu'il y tende. «Ma mère est hideuse et repoussante comme un chat mort que les vers dévorent»: c'est du Rimbaud. «Vacherie de vacherie»: c'est du Céline. Je préfère Proust.

Qui que vous soyez, écrivez 275 pages. Je vous trouverai bien dix lignes. Je vous citerai comme un très grand écrivain. Et si par hasard je m'appelle Jean Dinosauré ou Gédéon Quelquechose, vous ferez fortune³²,

Bertrand précisera plus tard à Yvan Mornard, dans une entrevue : « Son texte, bien sûr, a été fortement corrigé, comme ç'a été le cas pour bien des auteurs. *La Nausée*, par exemple, aurait été corrigée par Paulhan, et Marie-Claire Blais aurait été corrigée par André Major³³ ».

Lorsque la rumeur lancée par *Minute!* arrive à Montréal, les commentaires vont donc bon train quant à l'identité du « journaliste québécois » dont l'hebdomadaire français affirme tenir ses informations.

André Bertrand y va de quelques accusations³⁴ mais lui-même sera pris à partie par les « défenseurs » de Ducharme :

Il est de mise et de bon ton dans les milieux intellectuels ombéliques (sic) de se poser les questions fondamentales et premières de notre littérature : « Ducharme existe-t-il ? A-t-il vraiment écrit *L'Avalée des avalés* ? » Ce sont là des questions propres aux *Allô-police* de notre bonne société, c'est-à-dire les Bertrand et les Basile (le grand Khan) qui crèvent d'envie et de jalousie devant le phénomène éclatant de Ducharme. (...) Dans notre naïveté, nous n'atteignons pas encore le palier des questions toutes faites pour démolir notre petite littérature. Avec naïveté nous acceptons le phénomène Ducharme et ce n'est pas *Minute!* (tout parisien que soit ce journal) ni *Allô-Police*, ni Bertrand-Basile qui nous feront perdre notre naïveté³⁵.

Enfin *Le Quartier Latin* exprime son opinion sur le mode loufoque. Menant une enquête qui leur a permis de comparer la dernière page de *L'Avalée* signée de la main de Ducharme (le manuscrit ayant présumément été retrouvé « dans le fond d'une poubelle » !), avec un billet, manuscrit, de Yvan Mornard, les journalistes en viennent à la conclusion que c'est Mornard qui a écrit le roman et que « Basile, *Minute!* et Cie avaient raison : Ducharme n'existe pas ou en tout cas n'a jamais écrit *L'Avalée*³⁶ ». La semaine suivante, coup de théâtre : après des déductions savantes et des recoupements de toutes sortes, les journalistes croient enfin tenir la vérité : « Yvan Mornard n'existe pas. C'est en fait Réjean Ducharme qui s'est déguisé et a pris la direction du Cahier durant l'été³⁷ ».

Presque en même temps que la nouvelle publiée par *Minute!*, éclate une deuxième rumeur qui mettra plus de temps à se dissiper : Jean Montalbetti, dans *Les Nouvelles Littéraires*³⁸, signe un « article-bombe »³⁹ selon lequel se cacherait, derrière le nom de Ducharme, l'écrivain Naïm Kattan.

Le Devoir, une fois de plus, publie la nouvelle, disant qu'il ne lui a pas été possible de rejoindre l'hebdo français « pour confirmer le fait et ses sources » mais annonce pour le lendemain « un résumé pour faire le point sur toute cette affaire. » L'auteur (anonyme) de l'article, s'il donne

au lecteur l'impression de trouver cette rumeur grotesque, conclut toutefois : « Ducharme existe et peut-être même deux fois⁴⁰ ».

On trouve effectivement dans le numéro suivant du *Devoir*, en première page, un résumé de l'article de Montalbetti. Ce dernier bâtit son argumentation à partir de trois données principales : Ducharme se refuse obstinément à révéler « son visage et son nom », il doit donc s'agir « d'un masque et d'un pseudonyme ». Le romancier parle du monde juif en connaissance de cause, Montalbetti en conclut qu'il doit « appartenir à cette collectivité ». Et, se référant à Raymond Queneau qui a dit de l'auteur de *L'Avalée* « qu'il avait la maturité littéraire d'un homme dans la quarantaine », Montalbetti suggère le nom de Naïm Kattan comme étant celui du véritable auteur de *L'Avalée*. Kattan, précise le journaliste du *Devoir*, « aurait voulu donner ainsi un Juif à la littérature canadienne-française, la canadienne-anglaise ayant le siens. (...) Cette machination permettrait ainsi d'unir les deux blocs ethniques du Canada ! C'est Bloy qui écrivit « Le salut par les Juifs ». Sans même le savoir, le véritable Ducharme aurait tenté de sauver la Confédération⁴¹ ».

Devant la « fragilité d'une telle argumentation⁴² », on attend de Jean Montalbetti qu'il se rétracte dans les plus brefs délais.

Mais tous ces soupçons, toutes ces rumeurs n'en troublent pas moins la presse (tant française que québécoise), et on voudrait bien mettre un terme à cette Affaire qui continue de plus belle à défrayer la chronique partout.

On traque Ducharme, et, à défaut de le trouver, on procède à différentes enquêtes qui prennent parfois une coloration vraiment policière⁴³. Il faut à tout prix élucider « le mystère Ducharme ». Les principales sources d'information sont bien sûr les personnes qui ont « connu » ou « rencontré » l'écrivain : sa famille, ses amis, ses anciens camarades de classe, professeurs et employeurs, les quelques personnes qui ont eu le privilège de s'entretenir avec lui...

Les journaux publient, avec les entrevues, des photos de « l'album de famille »⁴⁴, la radio d'État diffuse une émission d'une demi-heure, en 1967, intitulée « Réjean Ducharme raconté par sa famille⁴⁵ », et la télévision de Radio-Canada, qui avait régulièrement informé les téléspectateurs des derniers développements de l'Affaire, diffuse elle aussi une émission où s'exprimeront les parents de Ducharme⁴⁶.

Les questions des interviewers, dans la plupart des cas, tentent de provoquer des témoignages « concrets » qui jetteront un peu de lumière sur les « antécédents » de Ducharme en permettant d'établir des relations entre la personnalité du jeune homme et celle de l'auteur, telle qu'on la découvre dans *L'Avalée des avalés*. Il s'agit surtout de tenter de comprendre ce désir forcé de Ducharme d'échapper à la presse et plus généralement, au public⁴⁷.

La maison Gallimard elle-même, qui affirme pourtant n'avoir aucune raison de croire à une mystification, demande à un professeur invité à l'Université de Montréal de rencontrer en son nom Réjean Ducharme, afin de mettre un terme aux rumeurs qui continuent de circuler sur l'identité de l'écrivain.

« Dans une entrevue téléphonique, M. Clément Rosset a dit avoir rencontré Ducharme samedi dernier, à la demande de la maison Gallimard. Ayant obtenu par Gallimard l'adresse postale de Réjean Ducharme à Montréal, M. Rosset lui a écrit, le priant de communiquer avec lui par téléphone. M. Rosset, qui connaissait Réjean Ducharme depuis 1966, dit avoir vu le manuscrit et qu'il ne fait pas de doute que *L'Avalée* soit de lui⁴⁸ ».

M. Rosset, donc, « avec tant d'autres, confirme le fait que Ducharme est un Québécois de bonne souche. Il explique la connaissance qu'a Ducharme de la question juive par le fait que Ducharme ait fait un voyage, en auto-stop, avec un Juif⁴⁹. M. Rosset ajoute que Ducharme travaille beaucoup, corrige énormément ses textes, et que sa qualité de vocabulaire lui vient du fait de s'arrêter aux mots nouveaux qu'il rencontre⁵⁰ ».

Les « défenseurs » de Ducharme en appellent encore aux lettres de l'écrivain qui ont été publiées dans les journaux⁵¹ et aux journalistes qui ont rencontré le romancier : André Bertrand⁵², Hermine Beauregard⁵³, et bien sûr Gérald Godin. On publie dans les journaux québécois une lettre que ce dernier a adressée à l'hebdomadaire *Lettres Françaises*, commentant la façon insistante dont on somme Réjean Ducharme de se manifester⁵⁴ :

Dans la littérature, le choix qu'il a fait de n'être pas concerné par autre chose qu'à écrire a constitué une insulte, si j'en juge par leurs réactions morbides, à tous les écrivains, critiques, journalistes littéraires, avec l'arsenal de séances de photographies, conférences de presse, tables rondes sur la littérature et patati et patata.

Face à ce phénomène, donc, il y a des gens qui sont d'accord, ceux qui ne le sont pas et enfin les jaloux, les cabaleurs et les petits flics... (...) Les plus coupables, dans cette affaire, ce sont les déités de la petite clique montréalaise, innommable...

Des personnes que je ne nommerai pas, mais dont le rôle minimum serait, si l'on en croit leur état professionnel, la dévotion à l'épanouissement de la littérature, se sont acharnées avec tant de hargne sur un jeune écrivain de 24 ans que tout autre que lui eût été écœuré d'écrire pour le reste de sa vie. Ils sont dangereux et leur influence est fort grande. Que la critique parisienne ne se demande plus pourquoi il y a si peu de Réjean Ducharme au Québec : il y a tellement de fouches caudies (sic), sous lesquelles un écrivain doit passer ici...⁵⁵.

Jeune-Québec renchérit :

Il est clair désormais que les journalistes qui ont pondu la rumeur voulant que Ducharme ne soit pas le véritable auteur de *L'Avalée*, ont tiré la preuve de leur incompétence. Le journalisme ne devrait pas être le lieu de l'imbécilité. Une accusation se porte avec le minimum de preuves à l'appui. Ces preuves ne tombent pas du ciel. Il faut aller les chercher. L'accusation que nous portons contre certains journalistes, Ducharme ne devrait pas hésiter à la mener en procès. Il y a des moments de l'histoire où la justice *nettoie une nation*. Certaines toupies s'arrêtent, et des moins jeunes⁵⁶.

Le Figaro, de son côté, « considère que l'incident doit être tenu pour clos » et, faisant état des mises au point qui ont fusé de toutes parts, conclut : « Il faut donc admettre que ce jeune homme, comme Henri Michaux ou J.D. Salinger, le célèbre auteur de *L'Attrape-cœur*, préfère vivre caché et solitaire. On peut s'en réjouir ou être déçu. Ce petit scandale littéraire n'aura pas lieu⁵⁷ ».

Mais l'Affaire Ducharme connaîtra un dénouement digne de satisfaire les plus sceptiques. Normand Lassonde, journaliste au *Nouvelliste* de Trois-Rivières, troublé par les rumeurs qui circulaient parmi les intellectuels trifluviens à l'effet que Ducharme pouvait être en réalité « l'écrivain et ex-journaliste au *Nouvelliste*, Gérald Godin⁵⁸ », décide de mener sa propre enquête.

Accompagné d'un photographe, il se rend au domicile qu'habite alors Ducharme, et interpelle l'écrivain au moment où celui-ci rentre chez lui : « Réjean Ducharme ? » Le romancier répond instinctivement « Oui, c'est moi⁵⁹ ». Lassonde et Ducharme passeront deux heures ensemble, au terme desquelles l'écrivain acceptera, non sans donner beaucoup de peine au photographe, qu'on prenne de lui quelques clichés⁶⁰.

Prises sur le vif, les photos, bien plus que les propos de Lassonde, deviendront le meilleur argument, la meilleure « preuve » qu'il était possible d'invoquer en faveur de l'existence du citoyen Réjean Ducharme (la ressemblance de ces photos avec celles qui avaient été mises en circulation auparavant étant évidente).

C'était en août 1968. La nouvelle fut reprise dans au moins une dizaine de journaux québécois⁶¹, en même temps que N. Lassonde signait, pour les milieux littéraires français, un texte publié dans *Le Figaro Littéraire*⁶².

Mais l'Affaire Ducharme ne fut toutefois pas classée pour autant. On trouvera quelques mois plus tard dans *La Patrie* un texte de Lassonde qui rapporte : « En effet, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, vient d'affirmer à un journaliste que les livres de Réjean Ducharme ont été complètement refaits avant d'être publiés. M. Tremblay a même précisé qu'il a en sa possession les manuscrits de l'auteur de *L'Avalée des avalés* et que ces manuscrits ont été « complètement refaits ». (...) Le ministre a répété à plusieurs reprises que Ducharme

est un adolescent attardé, un névrosé et un déséquilibré mental. Il a aussi soutenu que ses livres n'ont aucune valeur littéraire et qu'au plus peuvent-ils constituer des « documents pour psychiatre »⁶³.

Léo-Paul Desaulniers commentera plus tard à ce sujet : « Se retirer ainsi de la circulation, c'était commettre une offense grave contre le bon ordre établi. Le pouvoir politique en fut donc ému. (...) Cette conjonction de la répression politique et d'une certaine critique contre un auteur qui se cache, en dit long sur les similitudes structurelles qu'il y a entre les deux puissances — et indique, par ricochet, la menace représentée par les premiers romans de Ducharme⁶⁴ ». Michel van Schendel avait d'ailleurs déjà noté lors d'une conférence prononcée en mars 1967 : « Ces élucubrations ont toutefois un sens qu'il importe de méditer. Elles transcrivent, avec une naïveté qui n'était pas voulue, avec une acuité qui échappe à leurs auteurs, le trouble où un livre peu commun et véritablement apeurant précipite le lecteur⁶⁵ ».

Modernité, 'inquiétante étrangeté' ... pourquoi ne pas relire, maintenant, *L'Avalée des avalés* ?

-
1. « Un événement littéraire », p. 15 à 43, dans *L'Avalée et ses lecteurs québécois*, Mémoire de maîtrise ès Arts, Études françaises, Université de Montréal, 1979, 182 p. (Cette étude date de mai 1978).
 2. Titre d'un article (anonyme) paru dans *Le Devoir*, 13 janv. 1967, p. 8.
 3. On retrouve la nouvelle à la une même dans les journaux qui ne présentent pas de chronique littéraire, tel *Échos-Vedettes*, où Jacques Dupire signe, le 30 juillet 1966, p. 23, un texte intitulé « Réjean Ducharme, un inconnu, sera publié chez Gallimard ».
 4. Gérald Godin, « Gallimard publie un Québécois de 24 ans, inconnu », in *MacLean*, sept. 1966, p. 57.
 5. On trouve en page 44 de ce numéro de *Sept-Jours*, publié le 5 nov. 1966, la lettre de Pierre Tisseyre à Henri Tranquille, la lettre (manuscrite puis dactylographiée) qui accompagnait le « travail » que Réjean Ducharme envoyait à M. Tisseyre, et la réponse de l'éditeur à Réjean Ducharme (lui renvoyant son manuscrit).
 6. Jean Basile, « Bonne chance à Réjean Ducharme, auteur de *L'Avalée des avalés* », in *Le Devoir*, 9 nov. 1966, p. 10.
 7. Henri Tranquille, « Archives », in *Sept-Jours*, 5 nov. 1966, p. 44.
 8. « Réjean Ducharme sort de son silence et répond à Pierre Tisseyre », in *Montréal-Matin*, 8 nov. 1966, p. 2.
 9. *Le Devoir*, qui avait reçu cette « Lettre à Jean Basile » « le lendemain du jour où *Montréal-Matin* titrait à la une que l'auteur de *L'Avalée des avalés* était susceptible d'obtenir le Goncourt » (soit le 9 novembre 1966), ne la publiera, curieusement, que dans son édition du 14 janvier 1967, p. 13, « comme seule pièce officielle que nous pouvons verser au dossier de l'existence ou de la non-existence de Réjean Ducharme ».
 10. Pierre Tisseyre, « Lettre à Henri Tranquille » (datée du 21 oct. 1966), in *Sept-Jours*, 5 nov. 1966, p. 44. Gallimard, au même moment, dément avec véhémence une telle affirmation. Pierre Saint-Germain (à qui on a permis de comparer le manuscrit de Réjean Ducharme avec l'extrait de *L'Avalée* publié par la

- NRF, puis avec la version éditée par Gallimard) rapporte : « C'est une fable pure et simple! Le roman de Ducharme n'a pas été retouché. Ce livre est la copie fidèle du manuscrit, sauf les fautes d'orthographe, de ponctuation et quelques négligences comme on en trouve dans bien des manuscrits. Nous avons même refusé les modifications qui avaient été faites par le correcteur à l'imprimerie ». Tel est le démenti formel que la direction de Gallimard oppose au bruit, répandu dans certains milieux littéraires de Montréal, selon lequel *L'Avalée des avalés* aurait été refait par les «rewriters» de cette célèbre maison d'édition». (*La Presse*, Arts et Lettres, 22 oct. 1966, p. 3).
11. Jean Basile écrivait déjà, dans un texte très controversé : «Nous l'avons Réjean Ducharme) perdu pratiquement car, dans le contexte actuel, il vaut mieux qu'un auteur québécois soit d'abord édité au Québec. Ce n'est la faute de personne (ni de Ducharme qui est libre, ni de Pierre Tisseyre puisque, selon Ducharme lui-même, il n'a pas lu *L'Avalée*). Mais théoriquement l'œuvre reste, voilà l'important. Que Réjean Ducharme réussisse mieux en France qu'au Québec, qui devrait s'en préoccuper sinon pour s'en réjouir, du moment qu'il trouve un moyen de s'exprimer. Je n'ai aucune sympathie pour Gallimard qui, comme chaque année joue son jeu et l'a joué cette année en méconnaissant nos nécessités, mais j'en ai pour Ducharme parce qu'il a écrit un livre honorable et qu'il se voit rejeté par certains pour des raisons assez troubles.» (*Le Devoir*, 9 nov. 1966, p. 10).
 12. Entrevue de Réjean Ducharme avec Gérard Godin dans *MacLean*, sept. 1966, p. 57.
 13. Pierre Saint-Germain, «Une copie fidèle du manuscrit original», in *La Presse*, Cahier Arts et Lettres, 22 oct. 1966, p. 3.
 14. Lettre à Jean Basile (datée approximativement du 9 nov. 1966), publiée dans *Le Devoir* du 14 janvier 1967, p. 13.
 15. Constant Lavalée, «Ducharme n'a rien d'un Fantôme», in *La Presse*, 14 janv. 1967, p. 1. (L'hebdo parisien *Arts-Loisirs*, dans son numéro 70, 25 au 31 janv. 1967, p. 12, dira que «le nom de cet ami d'enfance laisse en l'occurrence rêveur : Lavalé...»).
 16. (*Presse Canadienne* — Paris), «Le phénomène Ducharme», in *Le Soleil*, 19 nov. 1966, p. 3 (*C'est nous qui soulignons*).
 17. Yvan Mornard, «Ducharme existe», in *Jeune-Québec*, 31 janv. au 6 fév. 1967, p. 11.
 18. Affirmation de Réjean Ducharme dans l'entrevue qu'il accordait à Gérard Godin dans *MacLean*, op. cit. (*C'est nous qui soulignons*). Ducharme, semble-t-il, aurait accepté «qu'on entende sa voix, mais à condition qu'on ne le voie pas, lors d'une demande pour l'émission *Aujourd'hui*.» André Bertrand in *Jeune-Québec*, 31 janv. au 6 fév. 1967, p. 12.). Naïm Kattan affirme de son côté : «Pour donner des preuves aux responsables du programme de télévision de l'existence de Ducharme, Godin l'a emmené dans l'un des bureaux de la télévision. Cependant, son refus de paraître à l'écran est demeuré inchangé.» (Naïm Kattan, in *La Quinzaine Littéraire*, février 1967, p. 28).
 19. Michel Alexandre, «Lettre ouverte à un mort», in *Sept-Jours*, 18 fév. 1967, p. 48.
 20. Hermine Beauregard, «J'ai rencontré Réjean Ducharme», in *Châtelaine*, mars 1968, p. 54. (*L'Avalée* fut même attribué à Gérard Godin; voir Normand Lassonde in *Le Nouvelliste*, 10 août 1968, p. 13).
 21. (P.C. — Paris), «Le phénomène Ducharme», in *Le Soleil*, 19 nov. 1966, p. 22.
 22. Gilles Brodeur, «*L'Avalée des avalés* fait couler beaucoup d'encre», in *La Voix de l'Est*, 11 mars 1967, p. 6. Il s'agissait des Éditions du Bélier (collection «Aries»(qui avait précédemment publié *Après-Ski*, «plusieurs romans du désormaïs célèbre Marquis de Sade», ainsi qu'une quantité appréciable d'ouvrages privilégiant «l'art érotique»). Mais la querelle s'engage bientôt avec Gallimard «qui refuse d'accorder les droits d'édition trois semaines après avoir accepté de les céder aux Éditions du Bélier» (Jean-Yves Théberge, À propos de *L'Avalée*», in *Le Canada Français*, 9 mars 1967, p. 56). On con-

- sultera aussi sur cette polémique les textes suivants : Roch Poisson, «... et *L'Avalée* en livre de poche», in *Photo-Journal*, 25 janv.-1^{er} fév. 1967, p. 63; Jean-Paul Lagrave, «Le roman de Ducharme, format de poche, sera vendu au Québec bientôt», in *La Presse*, 9 fév. 1967, p. 26; (Anonyme), «Deux éditeurs se partagent *L'Avalée des avalés*», in *Montréal-Matin*, 22 fév. 1967, p. 15; (Anonyme), «Une édition de poche canadienne du roman de Réjean Ducharme», in *La Tribune*, 1^{er} mars 1967, p. 24.
23. (P.C. — Paris), «Le phénomène Ducharme», in *Le Soleil*, 19 nov. 1966, p. 22.
 24. Pierre Saint-Germain, «Une copie fidèle du manuscrit original», in *La Presse*, Cahier Arts et Lettres, 22 oct. 1966, p. 3.
 25. On cite via la Presse Canadienne les réactions et commentaires de Claude Mauriac («un des romans les plus surprenants et les meilleurs que nous ayons eus depuis longtemps. Il ne fait aucun doute qu'un des grands jurys qui accordent un des prix littéraires français ne l'aura (Bérénice) pas non plus oubliée à la fin de l'année à la fin de l'année», in *Le Figaro*); d'Alain Bosquet (on reproduit le début et la fin de la très longue critique qu'il signait dans *Le Monde*); du *Périodique des Beaux-Arts* et de *L'Express* (qui estiment que le roman est «un digne candidat pour le Goncourt, le prix littéraire le plus convoité en France»). Dominique Aury, Raymond Queneau et Armand Salacrou seront reconnus comme d'ardents défenseurs de *L'Avalée* dans cette course au Goncourt. (On laisse d'ailleurs entendre à Paris que celui qui se cache peut-être derrière le nom de Ducharme «est l'inventeur de l'Irlandaise Sally Mara, c'est-à-dire Raymond Queneau», in *Arts-Loisirs*, 25 au 31 janv. 1967, p. 12).
 26. Jean Basile, «Bonne chance à Réjean Ducharme, auteur de *L'Avalée des avalés*», in *Le Devoir*, 9 novembre 1966, p. 10.
 27. (P.C. — Paris), «Le phénomène Ducharme», in *Le Soleil*, 19 nov. 1966, p. 22. (voir aussi Pierre Saint-Germain, «Une copie fidèle...», in *La Presse*, 22 oct. 1966, p. 3, où l'auteur parle du même chiffre de vente si Ducharme gagnait le Renaudot). On sait toutefois que Réjean Ducharme n'a remporté ni le Goncourt (attribué à Edmonde Charles-Roux pour *Oublier Palerme*), ni le Renaudot décerné à José Cabanis pour *La Bataille de Toulouse*). Nous référons le lecteur intéressé à connaître les nombreux commentaires qui ont été publiés dans les journaux québécois sur les résultats de ces scrutins, à la bibliographie de Johanne Charbonneau-Côté, sous la rubrique «La course aux prix littéraires» (disponible au Centre d'Études Québécoises de l'Université de Montréal, dans le dossier Ducharme). Là encore, la polémique a été vive et a duré plusieurs mois, Ducharme ayant par ailleurs reçu, ici, le Prix du Gouverneur Général 1967 pour *L'Avalée*.
 28. On trouvera des relents de ces rumeurs dans les textes des critiques ayant sanctionné la parution de *L'Avalée*; nous y reviendrons plus loin dans cette étude.
 29. Cet article-résumé paraît dans la livraison du 13 janvier 1967, p. 8. (Le texte, anonyme, est intitulé, «Ducharme (s'il existe) est-il l'auteur de *L'Avalée*?»).
 30. On sait que *La Nouvelle Revue Française* avait publié dans son numéro de septembre 1966 un important extrait de *L'Avalée des avalés*.
 31. Jean Basile, «Bonne chance à R. Ducharme...», in *Le Devoir*, 9 nov. 1966, p. 10.
 32. André Bertrand, «Le temps perdu», in *Le Nouveau Cahier du Quartier Latin*, 3 nov. 1966, p. 8.
 33. Yvan Mornard, «Ducharme existe», in *Jeune-Québec*, 31 janv. au 6 fév. 1967, p. 12.
 34. «Il y a de fortes chances que le canard vienne d'ici. Du *Devoir* en particulier», in *Jeune-Québec*, 31 janv. au 6 fév. 1967, p. 11. (Bertrand fait allusion à Basile et à Jean Ethier-Blais qui signait en octobre une critique où il mettait en doute l'authenticité des «nombreuses âmes du style de Ducharme»).
 35. (Anonyme), «Dieu existe-t-il?», in *Jeune-Québec*, 24 au 30 janv. 1967, p. 15.

- (Il est à noter que l'hebdomadaire, la semaine suivante, publiera trois pages de reportage pour livrer au lecteur le résultat d'entrevues et de démarches visant à prouver l'existence de Ducharme...).
36. Louis Falardeau et Louis Gendreau, «Réjean Ducharme démasqué», in *Le Quartier Latin*, 24 janv. 1967, p. 1.
 37. Martin Dufresne, «Yvan Mornard démasqué : c'est Réjean Ducharme», in *Le Quartier Latin*, 31 janvier 1967, p. 5.
 38. «Ducharme démasqué», *Les Nouvelles Littéraires*, 19 janvier 1967, p. 3.
 39. (AFP), «L'écrivain Réjean Ducharme est-il en réalité Naïm Kattan?», in *Le Nouvelliste*, 21 janvier 1967, p. 16.
 40. «Paris s'en mêle — met en cause Kattan — qui nie», *Le Devoir*, 20 janv. 1967, p. 8.
 41. (Initialé A.M.), «Et comment les *Nouvelles littéraires* ont «démasqué» Réjean Ducharme...», in *Le Devoir*, 21 janvier 1967, p. 1.
 42. Idem, p. 8.
 43. «Réjean Ducharme n'a pas eu le Goncourt. Il aura peut-être le Prix du Quai des orfèvres qui est décerné à l'auteur du meilleur roman policier. Chose sûre, il ne laisse pas de traces. Nous avons téléphoné à Paris, de nombreuses fois à Montréal, à Sainte-Thérèse où on nous a répondu de façon si sibylline qu'il est peut-être à Montréal et que, s'il n'y est pas, il est peut-être ailleurs.» (Anonyme, «Les événements — Littérature», in *Le Devoir*, 14 janvier 1967, p. 13).
 44. Voir par exemple les textes suivants : «Entrevue exclusive avec la mère de Réjean Ducharme : «Je peux affirmer que Réjean Ducharme est mon fils»», in *La Presse*, 14 janv. 1967, p. 1. «Réjean Ducharme à la trace», in *Perspectives, Le Droit*, 22 avril 1967, p. 40 et 42 (avec photos de Ducharme de son plus jeune âge aux années de Collège). Constant Lavallée, «Ducharme n'a rien d'un Fantôme», in *La Presse*, 14 janv. 1967, p. 2. «Nous fermons le débat», in *Jeune-Québec*, 7 au 13 fév. 1967, p. 12 et 13 (on trouve aussi dans ce numéro des témoignages de Réal Laporte et d'André Sylvestre, amis de Ducharme). «Ducharme existerait réellement», in *Le Soleil*, 21 janv. 1967, p. 21 (entrevue avec Michel Champagne, ami de Ducharme). «Ducharme existe», in *Jeune-Québec*, 31 janv. au 6 fév. 1967, p. 11, 12, 13 (entrevue, entre autres, avec M. Jacques Garcia, ancien employeur, avec des membres de la direction de *Montréal-Matin* qui connaissaient bien Ducharme, et avec le libraire Henri Tranquille de qui Ducharme acheta longtemps, semble-t-il, ses bouquins).
 45. Diffusée à la radio de Radio-Canada dans le cadre de l'émission *Ni ange ni bête*, à 11h00 un dimanche de l'année 1967. On y entend, en plus des témoignages de la sœur et de la mère de Réjean Ducharme, ceux de deux amis (Pierre Doucet et Réal Laporte) et celui d'un ancien professeur. Les entrevues étaient menées par Lizette Gervais, les textes et la recherche étaient de Claude Savoie, la réalisation de l'émission étant assumée par André Hamelin. (On peut écouter cet enregistrement à la Médiathèque des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, le document étant répertorié comme suit : RAU0687 — C 03 01 AS R — 1967 FR 00h30 — MAG PHONE CASS. MONO).
 46. L'enregistrement qu'on peut écouter à la Médiathèque des Sciences Sociales de l'Université de Montréal (numéro RAU0235 C 001 01 0001 AS C — FR 1966 00H05 — MONO MAG PHONE CASS) ne précise pas le titre de l'émission dans le cadre de laquelle ces entrevues ont été présentées, ni le nom des interviewers. Il nous semble toutefois vraisemblable qu'elle ait été produite à l'instigation de Gérard Godin, si on établit un rapprochement entre le témoignage de Madame Ducharme et la version que donne Naïm Kattan d'une émission qu'il a vue à l'antenne de Radio-Canada : «Gérald Godin, qui s'occupe d'un programme de télévision, a fait interviewer la mère de Ducharme. Cette entrevue, je l'ai vue. Madame Ducharme, qui vit dans un petit village près de Berthier, a dit à la télé qu'elle a gardé les manuscrits de son fils mais qu'elle ne les a jamais lus parce qu'il le lui a demandé. Et comme il avait

confiance en elle, elle a obéi.» (Naïm Kattan, «L'Affaire Réjean Ducharme», in *La Quinzaine Littéraire*, no 21, février 1967, p. 28). Voir aussi le témoignage d'André Bertrand que nous citons plus tôt dans cette étude (note 17), et l'article anonyme publié dans *Dimanche-Matin*, 15 janvier 1967, p. 26, «Il y a un Réjean Ducharme»; l'auteur qualifie ainsi Gérard Godin : «rechercheur à l'emploi de l'émission *Aujourd'hui*».

47. On pourrait ainsi résumer la «fiche caractérielle» de Réjean Ducharme (pour reprendre l'expression de Michel Alexandre dans sa «Lettre à un mort», *Sept-Jours*, 18 fév. 1967, p. 48), telle qu'elle se dégage des témoignages publiés, radio ou télé-diffusés :

«Premier de classe, réservé, réfléchi, d'une maturité bien au-dessus de son âge, solitaire même parmi les autres, et «qui se contentait de sourire lorsqu'on lui en passait la remarque» (Pierre Doucet).

Dévoré par la lecture et par l'écriture (ses parents étaient intervenus pour l'empêcher de travailler la nuit, comme il le préférait). D'une timidité extrême, «une peur de déranger, d'imposer sa présence le hante. Ou peut-être cache-t-elle simplement une souveraine indifférence envers ce qui n'est pas son monde intérieur» (Hermine Beauregard). On dira en effet de lui que «son caractère nomade, peu stable, lui fait rejeter toute contrainte: il ne veut s'attacher à rien ni à personne... et demeure très secret» (la sœur de R. Ducharme). Personne n'a effectivement jamais lu ses manuscrits dans sa famille, et son entourage n'a su qu'il avait entrepris des démarches auprès des éditeurs que lorsqu'il a reçu la réponse affirmative de Gallimard.

«L'introspection, sans être malade, l'occupait continuellement dans la recherche d'une certaine vérité... de son identité. Il y avait par ailleurs chez lui un désir manifeste de dérouter les autres quant à l'idée qu'ils pourraient se faire de la nature de cette recherche» (un ancien professeur de Réjean Ducharme).

Ne tenant pas à ce qu'on s'immisce dans sa vie privée, et jugeant son travail de peu de valeur (on rappelle que l'écrivain a signé les manuscrits qu'il a envoyés à Gallimard du nom de Jean Racine), Ducharme refusera de paraître en public. «Et puis les gens attendent, se font une idée, un personnage, et veulent que tu cadres dans le personnage, c'est un rôle dur à soutenir quand on veut être honnête. La meilleure solution ça me semble être la sienne, de faire comme il fait. Je comprends que quelqu'un qui ne le connaît pas..., je conçois que ça semble louche qu'il ne recherche pas la publicité, la gloire, les ovations, ça a l'air mystérieux, mystique. Mais quand on le connaît on trouve ça naturel». (Réal Laporte, présenté comme le meilleur ami de Ducharme).

48. (P.C.), «Réjean Ducharme existe!», in *L'Action* (Québec), 28 janv. 1967, p. 18.
49. Allusion à la rumeur lancée par Jean Montalbetti dans *Les Nouvelles Littéraires* à l'effet que Ducharme soit en réalité Naïm Kattan.
50. Allusion aux rumeurs selon lesquelles un jeune homme ne possédant qu'une douzième année de scolarité, ne pouvait avoir écrit *L'Avalée des avalés*. Cité dans *Jeune-Québec*, «Nous fermons le débat», 7 au 13 février 1967, p. 13. Le démenti de Gallimard ne semble pas avoir convaincu les milieux littéraires français. Roch Poisson, outré, cite un extrait «de la dernière livraison d'une revue française, *Le Magazine Littéraire* : «Pour en avoir le cœur net, Gallimard envoya à Réjean Ducharme un chargé de mission, qui revint avec un rapport très net : «Ducharme existe. J'ai parlé avec lui de tout et de ses livres. Je suis persuadé qu'il est l'auteur des livres qui sont signés de lui.» Mais le doute subsistera toujours...». «Tel quel», conclut Roch Poisson, in *Photo-Journal*, 12 au 19 avril 1967, p. 77 («On a soupçonné Réjean Ducharme d'avoir un esclave»).
51. Voir en Annexe les Lettres de Réjean Ducharme.
52. L'entrevue d'André Bertrand avec Réjean Ducharme est relatée dans *Jeune-Québec*, «Ducharme existe», 31 janv. au 6 fév. 1967, p. 11 et 12. On trouve une

- réponse de Ducharme à ce reportage, dans *Jeune-Québec*, 21 au 27 fév. 1967, p. 23 (la lettre est adressée à Yves (sic) Mornard, directeur de l'hebdomadaire). On trouve dans le même numéro la réponse de Yvan Mornard à Réjean Ducharme.
53. On sait qu'Hermine Beauregard avait rencontré la première fois Réjean Ducharme en novembre 1966, même si elle ne publie un compte rendu de cette entrevue qu'en mars 1968, dans la revue *Châtelaine*.
 54. Jean Basile, qui notait déjà le 9 novembre 1966 que «l'affaire Ducharme prenait une allure de petite bataille nationale» (*Le Devoir*, «Bonne chance à Réjean Ducharme...», p. 10. c'est nous qui soulignons), écrit dans la livraison du *Devoir* du 21 janvier 1967, p. 8: «Toute compréhensible que soit la retraite de Réjean Ducharme, il est le seul maintenant à pouvoir mettre le point final à ce qui est une énigme et non pas un «scandale littéraire». Le plus simple serait donc qu'il passe sur ses répugnances, accepte de voir un petit groupe de journalistes, de leur parler de ses livres, et de mettre ainsi, de par sa propre volonté, le dernier mot à cette affaire dont on peut dire qu'elle dépasse la simple querelle littéraire, pour déboucher sur un procès de personnalités d'un goût douteux.» (L'article s'intitule «À Ducharme de parler»). C'est aussi tout le texte de Michel Alexandre dans *Sept-Jours*, 18 fév. 1967, p. 48, «Lettre ouverte à un mort», qu'il faudrait citer, et qu'il conclut ainsi: «Voilà pourquoi vous êtes mort pour moi, M. Ducharme: parce que vous n'avez pas voulu vivre avec nous. Selon toute la faiblesse de votre talent, et toute la force de votre timidité.» (C'est nous qui soulignons).
 55. (AFP), «L'Affaire Ducharme continue à provoquer l'intérêt des milieux littéraires français», in *L'Action* (Québec), 9 février 1967, p. 15. (Aussi dans *L'Évangéline*, 11 février 1967, p. 8). Il faut sans doute lire ici «fourches» caudines.
 56. Yvan Mornard, «Nous fermons le débat», in *Jeune-Québec*, 7 au 13 fév. 1967, p. 13. (C'est nous qui soulignons).
 57. (AFP), «L'Affaire Ducharme continue à provoquer l'intérêt des milieux littéraires français», in *L'Action* (Québec), 9 février 1967, p. 15.
 58. Normand Lassonde, «Sur la trace de Réjean Ducharme dans la grande métropole», in *Le Nouvelliste*, 17 août 1968, p. 1 et 24 (Lassonde explique les modalités de l'enquête et donne un résumé des circonstances dans lesquelles s'est déroulée la rencontre avec Ducharme).
 59. Normand Lassonde, «Réjean Ducharme? Oui, c'est moi!», in *Le Nouvelliste*, 10 août 1968, p. 1 et 13.
 60. Voir à ce sujet la façon discrète dont on a préparé la séance in *Le Nouvelliste*, 17 août 1968, p. 24:

«Le photographe resta donc embusqué pour surveiller cette voiture que nous croyions être celle de Ducharme pendant que j'allai me dissimuler en face de l'appartement.

(...)

Bon prince, il m'invita à pénétrer à l'intérieur. (...) Je sortis alors l'appareil photographique que j'avais pris soin de dissimuler dans ma poche; je lui dis que j'étais journaliste et que j'avais eu beaucoup de difficulté à le trouver.

(...)

Puis ce fut le temps de négocier une photo. L'écrivain répéta qu'il n'aimait pas les photographies. Il tournait la tête de côté à toutes les fois que Millette tentait de capter ses traits sur la pellicule. Il aurait fallu un téléobjectif. Enfin, puisqu'il insistait, nous avons dû nous contenter de ce que nous avons, ce qui était déjà beaucoup même si nous n'avions pu obtenir un gros plan de son visage.»
 61. Tous les journaux ont annoncé la nouvelle à la une, la Presse Canadienne ayant émis un communiqué sur le sujet.
 62. Normand Lassonde, «J'ai vu Réjean Ducharme en face», in *Le Figaro Littéraire*, no 1184, 13 au 19 janvier 1969, p. 22.

63. Normand Lassonde, «Les œuvres de Réjean Ducharme ont été 'complètement refaites' », in *La Patrie*, semaine du 17 novembre 1968, p. 5.
64. Léo-Paul Desaulniers, «Ducharme, Aquin : Conséquences de la 'mort de l'auteur' », in *Études françaises*, vol. 7, no 4, novembre 1971, p. 399-400.
65. Michel van Schendel, «Ducharme l'inquiétant», in *Littérature canadienne-française — Conférences J.-A. de Sève*, Montréal, P.U.M., 1969, p. 218.

ANNEXE I

- A. Lettre de Réjean Ducharme à Pierre Tisseyre, publiée sous forme manuscrite dans *Sept-Jours*, vol. 1, no 8, 5 novembre 1966, p. 44 :

30 juin 1965

M. Pierre Tisseyre
Cercle du Livre de France

Monsieur,

Ce n'est pas sans quelque appréhension que je sou mets ce travail à votre jugement. J'ai 23 ans et je veux garder toutes mes illusions.

Je ne sais pas écrire. Je n'ai pas appris à écrire. Je ne connais pas la langue française. J'ai peu lu. Je ne garde rien de ce que je lis. Je ne sais pas mes règles d'accord. Je ne peux écrire une seule ligne sans consulter Grévisse et Larousse. Mais je suis têt u. Et j'ai dans la tête d'écrire (depuis ma dixième année).

J'aurais dû corriger, au moins, mes fautes d'orthographe. Mais je n'ai pas eu le courage de me relire. J'étais écœuré. Je vous prie donc de m'excuser, de passer indulgemment outre les maladresses.

Enfin, je considère comme un grand privilège d'être lu par votre maison et je reçois d'avance avec beaucoup d'intérêt et de reconnaissance les conseils et les observations que vous voudrez bien me communiquer.

Bien vôtre,

Réjean Ducharme

ANNEXE I

- B. Réponse de Pierre Tisseyre à Réjean Ducharme, publiée dans le même numéro de *Sept-Jours* :

Montréal, 6 août 1965

Cher Monsieur,

Je n'ai lu qu'en partie votre manuscrit considérable parce que ce que j'en ai lu m'a permis de me faire une opinion, d'une part et d'autre part que sa lecture en est excessivement pénible par suite de la dactylographie sans interlignes, et la façon plus que fantaisiste que vous avez de couper les mots en fin de ligne.

Il est indiscutable qu'il existe chez vous un talent et une verve qui sont loin d'être négligeables. Tout cela est souvent désordonné, mais ça n'est pas antipathique. Je crois qu'avec des efforts pour vous discipliner, sans nuire au

jaillissement verbal qui vous est personnel, vous pourriez présenter des manuscrits publiables. Pour ma part, je ne vous cache pas que je serais intéressé à lire d'autres textes de vous s'ils étaient mieux présentés, moins longs et plus contrôlés.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs,

Pierre Tisseyre,
président

ANNEXE II

Lettre de Réjean Ducharme à Pierre Tisseyre, publiée dans *Montréal-Matin*, vol. 37, no 108, 8 novembre 1966, p. 1 et 2 :

RÉJEAN DUCHARME RÉPOND À CELUI QUI A REFUSÉ DE PUBLIER SON LIVRE

par Guy DESHAIES

Le jeune écrivain québécois Réjean Ducharme, que le journal «Toronto Star» n'a pas hésité à qualifier de «génial», a fait parvenir, hier, à *Montréal-Matin*, une lettre ouverte écrite de sa main et dans laquelle il répond aux affirmations de M. Pierre Tisseyre.

Ce dernier, en effet, dans une lettre publiée dans la dernière édition de la revue «Sept-Jours», affirmait qu'il avait reçu de Réjean Ducharme trois manuscrits et que ces manuscrits «avaient été considérablement retravaillés». La lettre de M. Tisseyre était envoyée à M. Henri Tranquille, chef des pages littéraires à la revue «Sept-Jours», et ce dernier avait obtenu l'autorisation de M. Tisseyre de publier les lettres échangées entre M. Ducharme et M. Tisseyre.

Or, on sait que le roman de Réjean Ducharme «L'Avalée des avalés» a été accepté chez Gallimard en France alors que ce même roman a été refusé par M. Tisseyre, éditeur.

La lettre de Réjean Ducharme porte un autre coup à M. Tisseyre.

Voici le texte de la lettre manuscrite de l'auteur de «L'Avalée des avalés» :

LETTRÉ OUVERTE

«Il y a des trous dans votre chapeau, monsieur Pierre Tisseyre. Vous démasquant enfin, vous affirmez, dans la dernière livraison de «Sept-Jours» que trois manuscrits que je vous aurais soumis ont été retravaillés.

«Si vous faisiez rapiécer votre mémoire, vous vous rappelleriez que je ne vous ai soumis qu'un manuscrit (un manuscrit en quatre cahiers) et que ce manuscrit n'était pas celui de «L'Avalée des avalés» mais bien celui de «L'Océantume».

«Vous avez donc, monsieur Pierre Tisseyre, pour en venir à la conclusion que trois manuscrits ont été retravaillés, comparé en imagination trois manuscrits que vous n'avez jamais lus à trois manuscrits que vous n'avez jamais relus.

Il y a des trous dans votre mémoire, monsieur Pierre Tisseyre. Il y en a aussi dans votre chapeau, et il faut qu'ils soient grands pour que vous ayez pu parler si fort (on vous a entendu en Europe) à travers votre chapeau».

Réjean Ducharme (auteur de «L'Avalée des avalés»)

(Cette lettre a donné lieu à de nombreux commentaires, dont celui de Normand Lassonde dans un article intitulé «Les œuvres de Réjean Ducharme complètement refaites», *La Patrie*, vol. 89, no 46, semaine du 17 novembre 1968, p. 5. On y lit entre autres : «(Ducharme) est intervenu une seule fois en répondant, par la voix d'un quotidien montréalais, à M. Pierre Tisseyre, directeur du Cercle du livre de France, qui n'avait pas voulu publier «L'Océantume». Encore là, on croit que ce n'est pas Ducharme qui a écrit cette lettre réponse, mais bien un de ses amis, autrefois journaliste».)

ANNEXE III

Lettre de Réjean Ducharme à Jean Basile, publiée dans *Le Devoir*, vol. 58, no 11, 14 janvier 1967, p. 13. La lettre était toutefois datée, approximativement, du 9 novembre 1966 :

Réjean Ducharme n'a pas eu le Goncourt. Il aura peut-être le Prix du Quai des Orfèvres qui est décerné à l'auteur du meilleur roman policier. Chose sûre, il ne laisse pas de traces. Nous avons téléphoné à Paris, de nombreuses fois à Montréal, à Sainte-Thérèse où on nous a répondu de façon si sibylline qu'il est peut-être à Montréal et que, s'il n'y est pas, il est peut-être ailleurs.

Seule pièce officielle que nous pouvons verser au dossier de l'existence ou de la non-existence de Réjean Ducharme est la lettre suivante que nous avons reçue le lendemain du jour où *Montréal-Matin* titrait à la une que l'auteur de «L'Avalée des avalés» était susceptible d'obtenir le Goncourt.

M. Jean Basile
A/S Le Devoir

Cher monsieur,

Bien qu'en principe je ne lis pas ce qui s'écrit sur mon livre et moi (pour ne pas souffrir inutilement : ce que vous comprendrez, étant vous-même écrivain) j'ai lu votre article d'aujourd'hui, et d'autres...

Ce qui m'a surtout déplu dans ce que j'ai lu, c'est une interprétation sans fondement de la petite histoire de la publication de mes romans.

Lors de la seule entrevue que j'aie accordée et qui a été publiée sans que j'aie revu les épreuves, j'ai dit clairement que le manuscrit que «Le Cercle du Livre de France» m'avait refusé était celui de «L'Océantume» et qu'à la suite de ce refus j'avais envoyé aveuglément ce manuscrit aux «Éditions Gallimard» qui l'avaient accepté.

Après signature de mon contrat avec les «Éditions Gallimard» (contrat établi pour «L'Océantume»), j'ai soumis le manuscrit de «Le Nez qui voque» qui a été

lui aussi accepté (c'était en mars de cette année, je crois). J'ai ensuite écrit « L'Avalée des avalés » d'après un vieux manuscrit, et c'est ce roman que mon éditeur a voulu publier d'abord.

Je ne tiens pas du tout à ce que cette lettre soit publiée. J'ai véritablement horreur de la publicité (ce qui n'a rien à voir avec la critique). Mais si vous jugez (vous êtes plus au courant que moi de ce qui se passe) que cette lettre peut éviter que des personnes (dont moi) soient mises en cause d'une façon préjudiciable, je ne m'opposerai pas à sa publication.

Croyez, cher monsieur, à mon admiration pour votre œuvre et à ma sincérité.

Réjean Ducharme

P.S. — Je suis profondément écœuré de tout cela, bien que reconnaissant que j'ai eu tort de vouloir m'en fichier... jusqu'ici.

ANNEXE IV

Lettre de Réjean Ducharme à Yvan Mornard, publiée dans *Jeune-Québec*, vol. 1, no 6, 21 au 27 février 1967, p. 23. On trouve également, dans le même numéro, la réponse de Yvan Mornard :

Février 1967

Monsieur Yves Mornard
a/s « JEUNE QUÉBEC »

Monsieur,

Votre reportage sur ma personne dans « JEUNE QUÉBEC » a été porté à mon attention. Je crois que la mise au point qui suit s'impose.

Veillez d'abord croire que je n'ai pas plus rencontré André Bertrand (que je connais de réputation, plusieurs personnes m'ayant dit beaucoup de bien de son apostolat) que je n'ai habité la chambre qu'il décrit. Comme André, j'ai eu le bon goût de naître dans une famille citadine bourgeoise qui m'a inculqué le dégoût des chambres à louer de la rue Ste-Catherine et qui peut m'entretenir assez généreusement pour que je n'aie pas à y échouer. À Montréal depuis une dizaine d'années déjà, je me suis entiché d'un étage du « Reine Élisabeth » que je n'abandonnerais pour rien au monde.

Veillez aussi croire que si ce pauvre petit m'avait fait l'honneur de me venir visiter et juger je me serais gardé d'avoir l'air de me payer sa tête. Je ne suis sans doute pas aussi érudit que peut l'être un étudiant en lettres ou que l'était Pic de la Mirandole, je ne suis peut-être qu'un fieffé ignorant, mais je n'ignore pas que c'est avec une grande douceur et une infinie patience qu'il faut prendre, par quelque bout qu'ils se présentent, les débiles mentaux atteints de séparatisme littéraire, en particulier quand ils sont à moitié pleins de « Seagram's dry gin ».

Veillez enfin croire, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Votre tout dévoué,

Réjean Ducharme

(La signature, de même qu'une correction dans le texte, sont manuscrites)

* * *

RÉPONSE

Monsieur Réjean Ducharme,

Votre humour est décidément à la hauteur de votre réputation. Le public ne doute pas, sans raisons, de votre véritable existence. Vous aviez l'occasion de nous envoyer une lettre un peu moins facile, et de démontrer par là votre désir de ne pas tromper le public. Vous faites le cabotin ; on croirait que vous êtes, comme Bertrand, étudiant en Lettres.

Je me suis laissé dire que vous craigniez par-dessus tout une impolitesse envers votre éditeur Gallimard. Peut-être pantin, plaire par Rosset à l'empire Gallimard. Vous oubliez cependant ceci : Gallimard supportera les insolences les plus inimaginables de votre part, afin de vous garder. Et il est des sévérités qu'il vous serait nécessaire d'espérer.

J'ai lu votre livre avec un grand plaisir. Vous manquez à l'avant-garde, mais dans votre genre, vous tenez le palier. J'ose espérer que votre respect de l'opinion publique, à l'avenir, saura se comparer à votre respect de l'écriture. Laissez-moi vous confier, d'autre part, que vous n'êtes pas encore Jean-Paul Sartre, et que ce dernier qui pourrait se permettre bien autrement que vous de se moquer du public, s'y refuse justement.

Yvan MORNARD